



Mise à jour n° 106 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 06 15

11^e mise à jour du *Tome VI – Entretien*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux-titre et Dépôt légal		Faux-titre et Dépôt légal	
Table des matières i et ii		Table des matières i et ii	
Tableau de correspondance	Juin 2013	Tableau de correspondance	Juin 2014
Notes générales 3 à 8	Oct. 2011 Déc. 2012	Notes générales 3 à 8	Déc. 2013 Janv. 2014 Juin 2014

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i et ii	2013 12 15	i à iii	2014 06 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 6313-0 1 et 2	99 06 01	Norme 6313-0 1 à 3	2014 06 15	Section 1 « Objets » : actualisation de l'objet de la norme. Section 2 « But » : actualisation du but de la norme. Section 3 « Références » : actualisation des références et ajout de références aux guides d'échantillonnage des peintures de marquage routier, d'inspection de la durabilité du marquage, sur la rétro réflexion du marquage routier, à la liste d'homologation des produits de marquage des routes (courte, moyenne et longue durée) ainsi qu'au Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils. Section 4 « Seuil d'intervention » : reformulation des exigences à considérer pour l'application du marquage longitudinal. Section 5 « Calendrier » : modification des dates d'application du marquage longitudinal et ajout de précisions sur le marquage à l'alkyde. Section 6 « Matériaux » : modification de la section et ajout de précisions sur les produits les plus utilisés pour la réalisation de cette opération. Section 7 « Points à surveiller » : Ajout d'un tableau pour préciser les taux d'application de la peinture et des microbilles de verre. Ajout de précisions sur la façon de réaliser cette opération en s'assurant : <ul style="list-style-type: none"> de la conformité des produits en procédant à l'échantillonnage; que l'étiquetage de la peinture et des microbilles de verre ainsi que des réservoirs est conforme aux normes du <i>Tome VII – Matériaux</i>;

Mise à jour n° 106 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 06 15

11^e mise à jour du *Tome VI – Entretien*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	Norme 6313-5 1 à 4	2008 06 15	Norme 6313-5 1 à 5	2014 06 15	<ul style="list-style-type: none"> d'obtenir les attestations de conformité comme défini dans le Programme d'homologation des produits de marquage; qu'un plan de marquage est réalisé pour tout revêtement de chaussée. <p>Section 8 « Niveau de qualité » : ajout de caractéristiques pour l'évaluation de la qualité des travaux réalisés pendant cette opération.</p> <p>Section 9 « Remarques » : modification du titre et ajout du respect des exigences en matière de signalisation.</p> <p>Section 10 « Bibliographie » : retrait de la section.</p> <p>Section 2 « But » : actualisation du but de la norme.</p> <p>Section 3 « Références » : actualisation des références.</p> <p>Section 4 « Seuil d'intervention » : reformulation des exigences à considérer pour l'application du marquage ponctuel.</p> <p>Section 5 « Calendrier » : actualisation du contenu de la section.</p> <p>Section 6 « Matériaux » : ajout de délinéateurs temporaires de surface à la liste des matériaux utilisés pour la réalisation de cette opération.</p> <p>Section 7 « Points à surveiller » : actualisation de la section et ajout de précisions concernant la façon de déterminer la zone qui doit être tracée à l'époxy.</p> <p>Section 8 « Niveau de qualité » : réorganisation du contenu de la section.</p> <p>Section 9 « Remarques » : actualisation du paragraphe sur la gestion des résidus.</p> <p>Figure 6313-5c : ajout d'une note concernant les cadences autres que la cadence standard 3-6 qui doivent être indiquées au sol.</p>
	Norme 6314-0 1 et 2	99 06 01	Norme 6314-0 1 et 2	2014 06 15	<p>Section 1 « Objets » : actualisation de l'objet de la norme.</p> <p>Section 2 « But » : actualisation du but de la norme.</p> <p>Section 3 « Références » : actualisation des références et ajout de références aux guides d'échantillonnage des peintures de marquage routier, d'inspection de la durabilité du marquage, sur la rétro réflexion du marquage routier, à la liste d'homologation des produits de marquage des routes (courte, moyenne et longue durée), au devis type sur le marquage ponctuel ainsi qu'au Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils.</p>

Mise à jour n° 106 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 06 15

11^e mise à jour du *Tome VI – Entretien*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1					<p>Section 4 « Seuil d'intervention » : reformulation des exigences à considérer pour l'application du marquage ponctuel.</p> <p>Section 5 « Calendrier » : modification des dates d'application du marquage ponctuel.</p> <p>Section 6 « Matériaux » : modification de la section et ajout de précisions sur les produits les plus utilisés pour la réalisation de cette opération.</p> <p>Section 7 « Points à surveiller » :</p> <p>Précision sur les taux d'application de la peinture et des microbilles de verre.</p> <p>Ajout de précisions sur la façon de réaliser cette opération en s'assurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la conformité des produits en procédant à l'échantillonnage; • que l'étiquetage de la peinture et des microbilles de verre ainsi que des réservoirs est conforme aux normes du <i>Tome VII – Matériaux</i>; • d'obtenir les attestations de conformité comme défini dans le Programme d'homologation des produits de marquage; • de la conformité des taux de pose de la peinture et des microbilles de verre. <p>Section 8 « Niveau de qualité » : ajout de caractéristiques pour l'évaluation de la qualité des travaux réalisés pendant cette opération.</p> <p>Section 9 « Remarques » : modification du titre et ajout du respect des exigences en matière de signalisation.</p> <p>Section 10 « Bibliographie » : retrait de la section.</p>
4	i et ii Norme 6341-3 1 à 5	2013 06 15 2013 06 15	i et ii Norme 6341-3 1 à 5	2014 06 15 2014 06 15	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Section 7 « Points à surveiller » : modification mineure.</p>

